



Séance du **LUNDI 10 OCTOBRE 2022**

Présentation de l'état d'avancement du dossier SNF-FLOCRYL par Mr Philippe FANUCCI

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Juin 2022

Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire (N°s 2022/103 à 2022/166)

A. PERSONNEL COMMUNAL :

3. Création des emplois permanents

Adopté à l'unanimité

4. Demande de subvention et financement de prothèses auditives

Adopté à l'unanimité

B. ADMINISTRATION GENERALE :

5. Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » - Remplacement d'un membre

Point retiré

6. Commissions Extra-Municipales « Travaux – Aménagement et Accessibilité » et « Station Nautique » - Remplacement d'un membre élu

Point retiré

7. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Point retiré

8. Désignation des membres de la Commission délégation de service public

Point retiré

9. Commission Consultative des Services Publics Locaux – Remplacement d'un membre élu

Point retiré

10. Conseil de Station Balnéaire – Remplacement d'un membre élu

Point retiré

11. SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme – Modification des statuts – Avis du Conseil Municipal

Adopté à l'unanimité

12. Accueil de proximité des finances publiques sur la Commune de Gravelines – Convention entre la Ville de Gravelines, le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme et la Direction Régionale des Finances Publiques des Hauts de France

Adopté à l'unanimité

C. CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT :

13. Pose et entretien d'un totem sur la RD11 – Convention entre la Ville de Gravelines et le Département du Nord

Adopté à l'unanimité

D. AMENAGEMENT – TRAVAUX :

14. Dénomination du Chemin de ronde

Adopté à l'unanimité

- Information – Plan de sobriété énergétique

15. Extinction partielle et provisoire de l'éclairage public sur le territoire communal de Gravelines

Adopté à l'unanimité

E. QUESTIONS DIVERSES :

16. Motion pour un plan d'urgence de l'Etat pour les collectivités locales face à la hausse des coûts de l'énergie

Adopté à l'unanimité

17. Motion pour une utilisation du Quai à Pondéreux Ouest compatible avec les zones urbanisées à proximité

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE :

18. Motion pour une prise en charge par l'Etat des dépenses liées à la problématique migratoire sur la commune de Gravelines

Adopté à l'unanimité

LE + DU CONSEIL

Lors de la séance du Conseil Municipal, le plan de sobriété énergétique a été présenté. Voici quelques mesures annoncées importantes à retenir :

Fermer et limiter l'utilisation des équipements énergivores :

- Fermeture provisoire de la piscine municipale et la salle Norbert Merlen,
- Réduire l'amplitude d'utilisation des équipements de la ville,
- Fermer certains équipements pendant les vacances solaires et en période hivernale.

Mieux adapter la chauffe à l'utilisation des bâtiments :

- Baisser la température des établissements sportifs en journée, des bâtiments administratifs, écoles (sauf maternelles et crèches),
- Baisser la température de l'eau de la piscine Sportica de 2° (soit 27°),
- Décaler de 30min la mise en chauffe et l'arrêt de chauffe des bâtiments administratifs.

Baisser l'éclairage public :

- Extinction de tous les éclairages publics ornementaux,
- Interruption de l'éclairage public de minuit à 5h,
- Amélioration de la qualité de l'éclairage public jusqu'à minuit et après 5h.

Un document a été transmis dans chaque foyer reprenant l'intégralité des mesures.

Il est également sur : www.ville-gravelines.fr